



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-57096>

Département(s) de publication : **75, 92, 78, 95**

Annonce n° **26-57096**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ILE-DE-FRANCE MOBILITES

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CONTRAT DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU SERVICE RÉGIONAL DE TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS DE LA LIGNE J

Description : La ligne J relie à Paris Saint-Lazare aux gares de Ermont-Eaubonne, de Vernon Giverny via Poissy et de Gisors. L'attributaire se voit principalement confier les prestations suivantes : - la préparation de l'exploitation de la ligne, comprenant notamment la mise en place de tous les moyens humains et matériels nécessaires et la prise en main de la ligne à la suite de l'exploitant actuellement en monopole - l'exploitation du service de transport ferroviaire régional de voyageurs de la ligne J sur le territoire de l'Île de France, en ce incluses éventuellement des circulations routières complémentaires en rabattement ou de substitution - la gestion, l'entretien et la maintenance courante des matériels, installations et équipements nécessaires à l'exécution du service, notamment le matériel roulant - la distribution des titres de transport - la gestion des équipements physiques de vente et de distribution, dont la maintenance de ces équipements - l'information voyageurs à bord - l'animation et l'amélioration de la qualité effective du service rendu aux voyageurs - la mise en oeuvre des actions de prévention en faveur de la sûreté, et la lutte contre la fraude - le gardiennage des équipements et installations - la communication commerciale et la promotion du réseau, en coordination avec Île-de-France Mobilités - la gestion des validations, notamment la remontée des données de validations et la maintenance des équipements - la création d'un poste d'aiguillage automatisé de contrôle des mouvements sur le site de Val-Notre-Dame (VND) dans la perspective d'optimiser l'efficacité de la maintenance des rames de la Ligne J sur ce site. Par ailleurs, Ile de-France Mobilités envisage de confier, le cas échéant, à l'opérateur une partie des missions de gestion et d'exploitation des gares déléguées en application du décret n°2021-966 du 20 juillet 2021 relatif à la gestion et à l'exploitation des gares de voyageurs principalement utilisées par des services publics de transport ferroviaire de voyageurs. Ainsi, Ile-de-France

Mobilités a prévu de confier au titulaire du Contrat : o les missions visées au point I de l'article 4 du Décret précité, o la mission de nettoyage de la gare telle que visée au point II1 de l'article 4 du Décret, o la mission de surveillance et de gardiennage de la gare telle que visée à l'article II2, de l'article 4 du Décret. De manière optionnelle, Ile-de-France Mobilités pourra confier les mêmes missions que ci-dessus sur les gares se situant dans le ressort territorial de la Région Hauts-de-France : La Villettertre, Liancourt Saint-Pierre, Chaumont en Vexin et Trie Chateau. Enfin, Ile-de-France Mobilités confie à l'opérateur : - sur le territoire de la région Hauts-de-France, la desserte commerciale des gares de La Villettertre, Liancourt Saint-Pierre, Chaumont en Vexin, Trie Château - sur le territoire de la région Normandie, de la desserte commerciale des gares de Gisors et Vernon-Giverny. L'Opérateur exploitera le service à ses risques et périls dans le respect des principes d'égalité, de neutralité et de continuité et des conditions réglementaires propres au transport ferroviaire. Ile-de-France Mobilités par une délibération passée au Conseil d'Administration d'Île-de-France Mobilités tenu le 27 mai 2026, a approuvé l'attribution du contrat de service public à la société SNCF Voyageurs. Le contrat de service public a été signé par les personnes dûment habilitées des entités suivantes : l'opérateur (SNCF Voyageurs) et Île-de-France Mobilités et est entré en vigueur le 03 juin 2026 après la notification du contrat à l'attributaire. Dans le respect des secrets protégés par la Loi, le contrat de service public, ainsi que la délibération n° 20260527-060 d'Ile-de-France Mobilités du 27 mai 2026 suscitée, peuvent être consultés avec prise de copie possible sur demande écrite et sur rendez-vous dans les locaux d'Île-de-France Mobilités, à l'adresse postale suivante : 39 bis-41 rue de Châteaudun, 75009 Paris. Les demandes peuvent être adressées à l'adresse électronique suivante csp-tn@iledefrance-mobilites.fr ou par voie postale à l'adresse susmentionnée.

Identifiant de la procédure : a90e043c-c35e-418c-807b-1396f014b5a6

Avis précédent : df1b44d1-1e7d-4397-8f8d-cd50541ab9e3-02

Identifiant interne : DSP-TN-2024-01

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60210000 Services de transport ferroviaire public

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution concerne aussi l'Ile-de-France, la Normandie et les Hauts-de-France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,100,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Contrat de service public pour l'exploitation du service régional de transport ferroviaire de voyageurs de la ligne J

Description : le contrat de service public ferroviaire a pour objet l'exploitation du service de transport ferroviaire de voyageurs de la Ligne J et la réalisation de missions de gestion de certaines gares desservies par la ligne J.

Identifiant interne : DSP-TN-2024-01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60210000 Services de transport ferroviaire public

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution concerne aussi l'Ile-de-France, la Normandie et les Hauts-de-France

5.1.3 Durée estimée

Durée : 150 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,100,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Valeur économique et financière

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité technique du projet

Critère :

Type : Qualité

Description : Responsabilité environnementale et sociétale

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité du projet du PAVS de Val Notre Dame

Critère :

Type : Qualité

Description : Politique sociale pour la gestion des personnels affectés au contrat

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Voir RC

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Un référé contractuel (article L. 551-13 du CJA) pourra être formé dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat (article R. 551-7 du CJA), sauf pour le requérant à avoir saisi le juge du référé précontractuel (art. L. 551-1 et s. du code de justice administrative) ou à avoir été en mesure de le saisir. Tout tiers dispose d'un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis pour contester la validité du contrat de service public (en application de la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne, n° 358994). Ce recours peut être accompagné d'un référé suspension (art. L. 521-1 du Code de justice administrative). Un recours pour excès de pouvoir pourra être formé contre les actes détachables des contrats n'entrant pas dans le champ d'application du recours en contestation de validité du contrat, dans les deux mois à compter de leur notification ou publication en application de l'article R.421-1 du code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ILE-DE-FRANCE MOBILITES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ILE-DE-FRANCE MOBILITES

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 2,639,800,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SNCF Voyageurs

Offre :

Identifiant de l'offre : offre LOT-0001 - Délégation de service public pour l'exploitation du service régional de transport ferroviaire de voyageurs de la ligne J

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 2,639,800,000 Euro

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Délégation de service public pour l'exploitation de services ferroviaires de voyageurs de la ligne J

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 27/05/2026

Date de conclusion du marché : 03/06/2026

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Département : PARIS

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Télécopieur : 0144594646

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : ILE-DE-FRANCE MOBILITES

Numéro d'enregistrement : 28750007800020

Département : PARIS

Adresse postale : 39 bis 41 rue de Châteaudun

Ville : PARIS

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Point(s) de contact: M. Laurent PROBST, Directeur Général d'Île-de-France Mobilités - M. Jean-Alexandre BLANCHARD - Mission mise en concurrence ferroviaire

Adresse électronique : csp-tn@iledefrance-mobilites.fr

Téléphone : 0145503338

Adresse internet : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SNCF Voyageurs

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 519037584047

Ville : SAINT-DENIS

Code postal : 93200

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : drao.transilien@sncf.fr

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : eafe935d-db38-4fa5-b54c-3933bc11e6d2 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/06/2026 à 10:27

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/06/2026